

#NousAssurons

Quelles sont les
pièces justificatives
pour la mise en
place d'une santé
collective ?

www.nousassurons.com



Pour l'employeur :

Respecter ses obligations conventionnelles

Proposer une couverture minimale

Participer au financement (-50% à minima)

Mettre en place une DUE

(Décision Unilatérale de l'Employeur)

Informar les salariés

Suivre les délais de mise en place



Pour le salarié :

Numéro de sécurité sociale
Attestation assurance maladie
Ses coordonnées
Date de naissance
Ses ayants droits
Les options choisies
RIB
Moyen de paiement





Demandez conseils
à notre réseau d'experts !

www.nousassurons.com

